

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION</b>
<b>COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>RAPPORT N° VIII-3 15SGADL0334</b>

**SEANCE DU  
25 JUIN 2015**

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**63**

**Nombre de conseillers présents :**  
**47**

**Date de convocation :**  
**19 juin 2015**

**Date d'affichage :**  
**26 juin 2015**

**OBJET :**  
**Vœu des élus des groupes  
socialiste, communiste et non-  
inscrits du conseil communautaire -  
Center parcs**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote : 51**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour : 44**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre : 7**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 4**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 12**

**L'AN DEUX MIL QUINZE, le 25 juin à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2 avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - M. Philippe BAUMEL - Mme Montserrat REYES - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - Mme Sylvie LECOEUR - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Yves VERNOCHE - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Gilles DUTREMBLE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Marc HIPPOLYTE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Jérémy PINTO - M. Jean-Paul LUARD - M. Christian CATON - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Gilbert COULON - M. André BILLARDON - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Marie-France FERRY - M. Sébastien GANE - M. Charles LANDRE - Mme Edith CALDERON - Mme Jacqueline ACKERMANN - Mme Paulette ACKERMANN - Mme Marie-Lise GRAZIA - M. Didier LAUBERAT - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Josiane GENEVOIS - M. Claudius MICHEL - M. Luis-Filipe MARTINS - M. Noël VALETTE - M. Georges LACOUR - Mme Magali TRICOT - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVAUULT - M. Jean PISSELOUP - Mme Daniëlle GOSSE - M. Jean-Claude LARONDE - Mme Catherine MATRAT - Mme Marie ROUSSEAU - M. Roland FUCHET

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Laurent SELVEZ  
Mme Marie-Claude JARROT  
M. Lionel DUPARAY  
M. Mokrane KHIER  
Mme Sylvania CAPART  
Mme Jocelyne BUCHALIK  
Mme Marie-Thérèse FRIZOT  
M. Gérard GRONFIER  
Mme Marie-Noëlle LAFOREST  
M. Cyrille POLITI  
Mme Marie-Odile RAMES  
M. Michel TRAMOY  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)  
M. BALLOT (pouvoir à Mme Magali TRICOT)  
M. SIGNOL (pouvoir à Mme Marie-France FERRY)  
Mme BERNARDET (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Marie-France FERRY

Le rapporteur expose :

« Le projet de l'implantation d'un village Center Parcs en Bourgogne se trouve en Saône-et-Loire sur la commune du Rousset, située hors du territoire communautaire.

Ce projet porté par Pierre et Vacances SA sera composé de 400 cottages en résidence de tourisme 4 \*, soit un total de 28 000 m<sup>2</sup> habitables environ, et d'équipements de loisirs et de services d'une surface couverte totale d'environ 11 000 m<sup>2</sup> intégrant un espace aqua ludique, des SPA, des restaurants, commerces et espaces de jeux.

Dans le cadre de ce projet, le Conseil Départemental et le Conseil Régional ont décidé, depuis plus de 3 ans, de s'impliquer dans sa faisabilité, notamment par la création d'une société d'économie mixte - SEM- régionale associant également BpiFrance et des investisseurs privés. Cette SEM permettra d'assurer la construction du pôle aquatique de loisirs.

Un protocole d'accord avec Pierre et Vacances SA aboutira à la vente en l'état futur d'achèvement du pôle aquatique et permettra donc d'obtenir des garanties quant à l'utilisation de l'argent public.

Conformément à la loi, ce projet fait l'objet d'un débat public organisé par la commission nationale du débat public, qui arrive à son terme.

Plusieurs ateliers et réunions ont d'ores et déjà eu lieu sur les aspects économiques, d'emplois, environnementaux et de tourisme.

Même si la communauté urbaine Creusot Montceau n'est pas directement impliquée dans ce projet, sa position géographique aux portes de son territoire impactera incontestablement ses bassins en terme d'économie, d'emplois, de tourisme, de travail aux entreprises locales. Il participera donc indirectement au renforcement de la visibilité nationale du territoire.

La Communauté sera donc très attentive aux conditions dans lesquelles se déroulera ce projet à savoir la création d'emplois, le respect des normes environnementales et également l'introduction des filières courtes pour la mise en avant de la richesse locale.

Jusqu'alors, les élus socialistes, communistes et non-inscrits ont pris délibérément la position d'attendre le terme du débat public. Ils sont en effet très attachés à l'expression démocratique afin de laisser chacun s'exprimer sereinement et sans aucune pression.

Sur ces bases et au vu des éléments du dossier, les élus socialistes, communistes et non-inscrits de la communauté urbaine Creusot Montceau soutiennent le projet d'implantation d'un center parcs sur la commune du Rousset.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- De soutenir le projet d'implantation d'un center parcs sur la commune du Rousset.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
à la préfecture le 01 JUIL. 2015  
et publié, affiché ou notifié le 01 JUIL. 2015

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,

Jean-Claude LAGRANGE

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,

Jean-Claude LAGRANGE